

AERONAUTIQUE : Atlantic Air Industries est placé en redressement judiciaire

La société de maintenance aéronautique [ATLANTIC AIR INDUSTRIES](http://www.atlantic-air-industries.com) (siège à Cugnaux/31, 95 salariés) a été placée en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Toulouse et cherche un repreneur. Placée en procédure de sauvegarde fin 2014 elle a cumulé un passif d'environ 7 millions d'euros et n'a pas pu honorer ses créances. www.atlantic-air-industries.com